



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Un jardin partagé verra le jour à Châteauneuf

**A la demande de l'Association des habitants du quartier, le Conseil municipal met à disposition un terrain de 1000 mètres carrés. L'objectif est de permettre aux personnes vivant dans des immeubles de jardiner, dans un esprit communautaire.**

C'est une première à Sion. Un jardin partagé de quelque 1000 mètres carrés va voir le jour, ce printemps, à Châteauneuf. La demande émanait de l'Association des habitants du quartier. Et elle a trouvé un écho favorable auprès de la Ville. Après un sondage auprès des habitants, au printemps 2017, le service de l'urbanisme et de la mobilité s'est mis à la recherche d'un terrain. Une première assemblée des personnes intéressées s'est tenue en septembre 2017. Un collectif d'une vingtaine de personnes habitant le quartier s'est constitué afin d'assurer la mise en place et la maintenance du futur jardin partagé.

#### **Accès à la terre et échanges sociaux**

« Les objectifs sont multiples. Le jardin partagé permet aux personnes vivant dans les immeubles d'avoir un accès à la terre. Il favorise aussi les contacts sociaux, en facilitant les échanges entre des habitants du quartier, d'âge, de culture et de milieux sociaux différents. Nous espérons améliorer ainsi la qualité de vie, l'activité physique en plein air, tout en amenant de la biodiversité en ville », explique Christophe Clivaz, municipal en charge du dicastère de l'urbanisme et la mobilité.

La présidente de l'Association des habitants du quartier de Châteauneuf Dominique Sprunger se réjouit. « C'est un beau geste de confiance, et une marque de reconnaissance que la Ville nous témoigne. Ce jardin partagé répond à une attente et à un besoin de la population de notre quartier ».

#### **Jardin en permaculture**

Le jardin partagé adoptera les principes de la permaculture : prendre soin de la terre, de l'humain, dans un esprit de partage équitable. Une charte a été établie, qui fixe ainsi les règles de vie au sein de cet espace communautaire. Les usagers s'engagent à ne pas utiliser d'engrais chimique et de pesticides, et à travailler la terre de manière bénévole et désintéressée. Ils bénéficieront de l'appui de spécialistes pour la conception du jardin et les premières cultures.

#### **Terrain mis à disposition pour trois ans**

De son côté, la Ville met à disposition gratuitement un terrain de 1000 mètres carrés à l'ouest des actuelles serres communales qui bordent la rue de Corbassières, avec possibilité d'extension à moyen terme. Elle participe également à l'aménagement de base du terrain (portail, clôture, compteur et prises d'eau). Selon la convention établie, le terrain est mis à disposition pour trois ans, renouvelable d'année en année.



VILLE DE SION

**Ville de Sion**

**Chancellerie**

**Personnes de contact :**

- Christophe Clivaz, conseiller municipal en charge de l'urbanisme et de la mobilité  
79 374 51 78, [c.clivaz@sion.ch](mailto:c.clivaz@sion.ch)
- Dominique Sprunger, président de l'Association des habitants du quartier de Châteauneuf  
078 656 16 06, [do.sprunger@bluewin.ch](mailto:do.sprunger@bluewin.ch)
- Judith Mayencourt, chargée de communication  
079 254 67 27, [j.mayencourt@sion.ch](mailto:j.mayencourt@sion.ch)

**Annexe :**

- Charte du jardin partagé

## Charte du jardin partagé de Châteauneuf

- J'œuvre avec respect, solidarité et bienveillance pour moi-même et les autres
- J'œuvre dans la conscience des limites des ressources naturelles (pas d'engrais chimique, ni pesticide...)
- Je donne à tout travail la même valeur (entretien et récoltes)
- Je mets l'humain au centre des décisions (relativiser le résultat, importance donnée aux relations humaines, au partage)
- Je garantis à toute personne impliquée le droit et la possibilité de s'exprimer
- Je privilégie les échanges avec les prestataires partageant les mêmes principes éthiques (intervenants externes)
- J'utilise des processus participatifs (groupes) et des outils de communication et d'écoute (cercle)
- Je développe des solutions et des échanges locaux et solidaires pour répondre au mieux aux besoins du jardin et de l'humain
- Je renonce à toute forme d'usure et de subordination (respect de chacun et des décisions prises en commun)
- Je m'intègre dans une structure horizontale
- Je participe sans mesure ni comparaison, de manière bénévole et désintéressée (pas d'attente par rapport à la récolte)

Cette charte a été constituée à Châteauneuf le 20 novembre 2017 par des habitants du quartier désireux de créer un espace de rencontre et de partage.